

Politique d'entreprise: programme pluriannuel MAP 2001-2005

2000/0107(CNS) - 26/10/2000 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Elizabeth MONTFORT (UZEN, F), par 173 voix pour, 4 contre et 11 abstentions, le Parlement européen demande que les besoins des PME et des entreprises artisanales soient pris en compte dans le programme pluriannuel pour l'esprit d'entreprise (2001-2005). Le Parlement encourage la création d'un environnement réglementaire opérationnel et simplifié et insiste sur la nécessité de promouvoir l'esprit d'entreprise auprès des jeunes. Il s'agira également de favoriser l'accès aux nouvelles technologies de l'information en insistant sur la nécessité d'agir dans des secteurs où les initiatives européennes garantissent une véritable plus-value par rapport aux actions nationales. Le rapport insiste sur la nécessité de promouvoir un Espace commun de l'innovation par analogie avec l'Espace européen de la recherche. Il propose que le programme renforce les garanties de prêt et les mécanismes de capital-investissement afin de faciliter la création de petites et de micro-entreprises.